

Roissy, 16 décembre 2021

Air France-KLM commande 100 appareils de la famille A320neo destinés à KLM et Transavia – avec des droits d’acquisition pour 60 appareils supplémentaires, et signe une Lettre d’Intention pour l’acquisition de 4 Airbus A350F Cargo pour Air France

Le 16 décembre 2021, le Conseil d’Administration d’Air France-KLM a pris des décisions reflétant l’ambition du Groupe d’améliorer sa performance économique et environnementale à travers l’utilisation d’appareils de dernière génération. Ce faisant, le Groupe a également démontré sa capacité à dégager des synergies dans le domaine des achats.

1. Commande ferme de 100 appareils de la famille Airbus A320neo – assortie de droits d’acquisition pour 60 appareils supplémentaires, pour renouveler les flottes de KLM et de Transavia Pays-Bas, et pour renouveler et faire croître la flotte de Transavia France.

Cette commande porte sur des Airbus A320neo et Airbus A321neo. Les premières livraisons sont attendues au cours du second semestre de l’année 2023.

Bénéficiant des dernières innovations technologiques, les appareils de la famille A320neo offrent les meilleures performances de leur catégorie pour répondre aux besoins des compagnies du Groupe. Comparés aux appareils de génération précédente, ils permettent une réduction du coût unitaire de plus 10%, ainsi qu’une réduction de la consommation de carburant et des émissions de CO₂ de 15%. Leur empreinte sonore est par ailleurs inférieure de 50%.

Le renouvellement de la flotte est le premier levier de réduction des émissions de CO₂, à effet immédiat. Aux côtés de l’utilisation de carburants d’aviation durable et de l’éco-pilotage, il est l’un des piliers de la trajectoire de décarbonation du Groupe, qui vise zéro émission nette à horizon 2050, et -50% d’émissions de CO₂ par passager/km d’ici à 2030, soit -15% en valeur absolue.

Ces appareils assureront des liaisons moyen-courrier en Europe, notamment au départ d’Amsterdam-Schiphol, hub de KLM et base principale de Transavia Pays-Bas, et de Paris-Orly, base principale de Transavia France.

Le détail de la configuration cabine sera communiqué ultérieurement.

2. Signature d’une Lettre d’Intention (LOI) portant sur l’acquisition de 4 Airbus A350F Cargo – assortie de droits d’acquisition pour 4 appareils supplémentaires, pour faire croître la capacité cargo d’Air France.

Dans le contexte d’une hausse soutenue et durable de la demande pour le transport de marchandises par avion, cette commande ferait croître la capacité cargo d’Air France-KLM.

Air France-KLM serait l’un des opérateurs de lancement de l’A350F Cargo.

Cette commande serait assortie de droits de conversion, permettant de commander en lieu et place des A350F Cargo des Airbus A350 en configuration passagers. L’Airbus A350 est le nouveau fer de lance de la flotte long-courrier d’Air France. La compagnie exploite actuellement 12 des 38 appareils de ce type qu’elle a commandés.

Benjamin Smith, CEO du groupe Air France-KLM a déclaré : « Ces commandes évolutives positionneront les compagnies du Groupe sur la voie d'une amélioration de leur performance, tout en accélérant notre trajectoire de décarbonation. C'est une étape majeure pour KLM, pour Transavia et pour Air France, qui exploiteront les meilleurs appareils disponibles pour répondre à leurs besoins. Les performances remarquables de la famille Airbus A320neo et de l'A350 Cargo, qui sont plus silencieux, plus économes en carburant et dont les coûts au siège sont réduits, en font le meilleur choix pour la croissance à long terme de notre flotte. Ils joueront un rôle clé dans l'atteinte de nos objectifs ambitieux, dont celui d'atteindre zéro émission nette de CO₂ d'ici à 2050. »

Au 15 décembre 2021, Air France-KLM exploitait une flotte de 502 appareils vers plus de 300 destinations dans le monde.

Relations investisseurs

Olivier Gall

+33 1 49 89 52 59

olgall@airfranceklm.com

Michiel Klinkers

+33 1 49 89 52 60

michiel.klinkers@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com

Service de presse

+33 1 41 56 56 00